

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 Juin 2020

Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L121-17 du Code des Communes

Réuni sous la présidence du Maire Didier LAYAT, le conseil avec 11 membres présents a abordé les points suivants :

Une délibération a été rajoutée à l'ordre du jour.

1 – Indemnité de garde des églises communales :

Le conseil municipal se conforme à la circulaire préfectorale en date du 26 mai fixant le plafond indemnitaire pour le gardiennage des églises communales ; et rappelle que celui-ci est confié à Mme Gavard comme les années précédentes.

2 – Augmentation du temps de travail du poste de rédacteur (secrétaire de mairie) :

Le temps de travail hebdomadaire du poste de rédacteur est modifié ; il passe de 33 h à 35 h à partir du 1^{er} juillet 2020.

3 – Travaux en forêt communale, demande de subvention :

Le Conseil municipal approuve les travaux d'exploitation par câble à réaliser en forêt communale de l'Arcey pour un volume de bois à exploiter de 740 m³, sollicite une subvention auprès du Conseil Savoie Mont-Blanc et charge Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet.

4 – Désignation de délégués communaux dans les structures suivantes :

- Association des communes forestières de Haute-Savoie
- Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE)
- Syndicat Mixte H2Eaux
- Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)
- Correspondant défense.

5 – Vote des taux d'imposition 2020 :

Le conseil municipal, décide de reconduire sans changement les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2020, à savoir :

- Taxe foncière (bâti), 13,50
- Taxe foncière (non bâti) 110.96

6 - Vote des subventions communales 2020 :

Le conseil municipal vote les montants des subventions communales aux différentes associations.

7 – Vote du budget principal :

Le conseil municipal, vote le budget principal 2020, établi comme suit :

Fonctionnement équilibré Dépenses et Recettes à 1 100 000 €

Investissement équilibré Dépenses et Recettes à 300 000 €

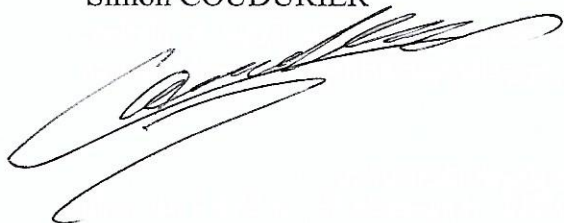
8 – Conseiller municipal délégué :

Le conseil municipal décide de nommer un conseiller délégué pour les relations intercommunales, il s'agit de Mme JAUN Christelle

Informations diverses :

- Des travaux de réfection du chemin des Picheurs (mise en place de renvois d'eau, et mise en place de béton sur la partie la plus raide) vont être entrepris à partir de début juillet, par le service voirie de la CCFG.
La route des Fontanys va également faire l'objet de travaux (goudronnage).
- La poursuite des travaux d'assainissement fait l'objet d'une étude afin de définir les futures zones raccordables.

Le secrétaire de séance,
Simon COUDURIER



Le Maire,
Didier LAYAT

